

TREVENANS

Trait d'union n°30



Etang la varonne

Juillet 2015

Rédacteurs

Membres de la commission information



Edito ,Vie municipale

Travaux, Manifestations
Jeunesse, Associations
Réglementation,
Informations

EDITO DU MAIRE



Cela fait un an que la municipalité est en place et qu'elle s'efforce de réaliser les projets de mise en valeur de la Commune pour le bien être de tous ses habitants.

Dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat, le Conseil Municipal a voté le budget 2015. Prudents sur nos dépenses de fonctionnement mais aussi prudents sur les investissements, nous avons fait le choix de ralentir le rythme afin de préserver les finances de notre commune.

Ainsi la sécurisation de la Route de Vourvenans se fera en plusieurs tranches. La première partie des travaux - entre le magasin JACOPONI et le haut du pont de l'Autoroute - commencera courant juillet. Le prolongement côté Dambenois sera réalisé ultérieurement. Nous avons également décidé lors d'une réunion commune avec le conseil municipal de Châtenois-Les-Forges de nous associer afin de réaliser ensemble, une école maternelle à Châtenois avec cantine et accueil périscolaire pour nos petits.

Nous limiterons ainsi notre investissement à la réorganisation de l'école élémentaire de notre commune, à la construction d'un accueil périscolaire et d'une cantine. Nous avons lancé les premières études et souhaitons être prêt à la rentrée 2017. En attendant, nos enfants se retrouveront à midi et pour les activités périscolaires dans la petite salle derrière la mairie. De ce fait, seule la grande salle continuera d'être louée.

Avant de penser à la rentrée, pensons aux grandes vacances qui arrivent et aux festivités qui vont avec. La fête de la musique organisée par la municipalité a été très appréciée.

La fête nationale, organisée par Sports et Loisirs se passera cette année sur notre commune. Elle aura lieu le 13 Juillet près de la salle communale. Restauration, bal avec orchestre et feux d'artifices seront au menu. Nous vous espérons nombreux pour cette soirée.

Cet été, pour la première fois, nous avons mis en place, en collaboration avec Les FRANCAS une activité Chantiers Jeunes. Durant une semaine, une quinzaine de jeunes de la commune réaliseront diverses tâches citoyennes puis partiront une semaine en camp à Ornans. Nous espérons qu'ils y mettront autant de cœur que lorsqu'ils tapent du ballon sur le complexe sportif. Nous nous réjouissons de la popularité qu'il acquière mais restons vigilants afin qu'il ne génère pas de nuisance.

Il me reste à vous souhaiter un excellent été et de bonnes vacances.

LA VIE MUNICIPALE

FINANCES

Excédent global 2014 : 524 220,82 euros
Excédent de fonctionnement : 471 996,94 euros
Excédent d'investissement : 52 223,88 euros

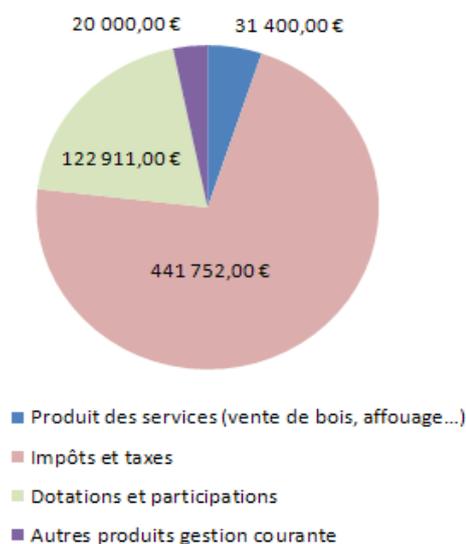
Principaux travaux réalisés en 2014 :

- ◆ Aménagement cimetière
- ◆ Acquisition véhicules (tracteur et Jumper)
- ◆ Travaux voirie (Impasse du pâquis, du coq rue du commerce, Route de Yourvenans, Grande Rue, cour école)
- ◆ Etude pour amélioration entrées village
- ◆ Plafond suspendu école primaire
- ◆ Illuminations de Noël

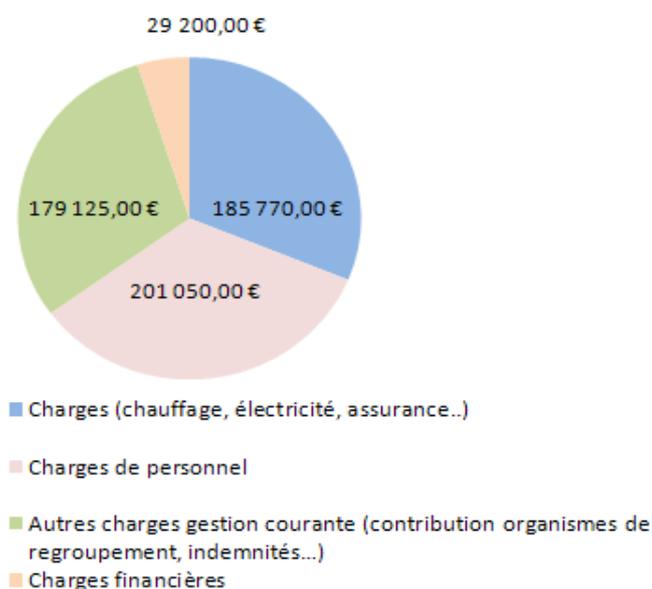
Année 2015

Budget fonctionnement : 1 102 567,94 euros

Recettes de fonctionnement



dépenses de fonctionnement



Budget d'investissement : 756 523,82 €

Taux d'imposition 2015, identiques à ceux de 2014 soit :

Taxe d'habitation	7,44 %
Taxe Foncière (bâti)	7,44 %
Taxe Foncière (non bâti)	50,15 %

Principaux travaux à réaliser en 2015 :

- ◆ Aménagement et sécurisation Route de Yourvenans
- ◆ Création d'un multisport Rue du Canal
- ◆ Travaux de voirie Route de Dambenois
- ◆ Elaboration PLU
- ◆ Travaux cimetière (réalisation des allées)
- ◆ Etude aménagement école

ECOLE ET PERISCOLAIRE

- ◆ Achat de tables et chaises réglables pour le renouvellement de la classe de CE1-CE2, coût 4 800 euros
- ◆ Achat de nouveaux tapis de gymnastique pour un coût de 1000 euros
- ◆ Suppression de l'algéco à la rentrée de septembre 2015. L'accueil périscolaire sera réalisé dans la petite salle municipale. Cette suppression de l'algéco était nécessaire dans le cadre des travaux de réhabilitation de l'école et de la construction de la structure périscolaire.
- ◆ Décision de construction d'une structure périscolaire à côté de l'école
- ◆ Décision de réhabiliter l'école élémentaire avec une mise aux normes des bâtiments permettant l'accès des personnes à mobilité réduite et la construction d'une nouvelle salle de classe et d'un bureau de direction. La classe des CMI-CM2 deviendra un espace de travail.
- ◆ Décision de s'associer à la commune de Châtenois-Les-Forges pour la construction d'une nouvelle école maternelle qui sera située derrière la mairie de Châtenois-Les-Forges. Afin d'assurer la pérennité des classes et pour garantir des conditions d'apprentissage et un équipement performant, nous avons décidé en collaboration avec le conseil municipal de Châtenois-Les-Forges de mutualiser nos moyens. Cette décision nous permet de garantir une structure périscolaire sur notre commune et le fonctionnement optimal des écoles.
- ◆ Afin de maintenir les effectifs, aucune dérogation ne sera validée par M le Maire.

JEUNESSE

Atelier jeune du 6 au 17 juillet. Seize enfants âgés de 12 à 17 ans effectueront différents travaux de peinture, de jardinage, de bricolage la première semaine et partiront ensuite 5 jours au camping à Ornans. Le coût de cette opération s'élève à 7 000 euros. La participation des familles s'élève à 50 euros par enfant et le conseil départemental subventionne à hauteur de 1500 euros ce projet. Ils seront encadrés pendant toute cette période par l'association « les Francas ».

ETAT CIVIL

L'ouverture de l'hôpital Nord Franche-Comté au second semestre 2016 nous oblige à créer un service d'état civil afin d'enregistrer les naissances et les décès. Nous menons une réflexion, en partenariat avec la CAB et PMA (pays de Montbéliard Agglomération) pour instaurer ce service sans que cela représente un coût supplémentaire pour notre commune.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Suite à une consultation de différents cabinets, la municipalité a retenu le cabinet Clerget, situé à Héricourt pour élaborer le plan local d'urbanisme. Une réflexion sera menée pour permettre un développement harmonieux de la commune, respectueux des contraintes environnementales et écologiques.

DIVERS

- ◆ Transfert du patrimoine de l'Association Foncière à la commune qui entretiendra les différents chemins ruraux.
- ◆ Forêt : affouage, vente de grumes
- ◆ Equipement des bâtiments et logements

PLATEAU SPORTIF

La commission jeunesse a décidé de réhabiliter les anciens terrains de tennis, situés rue du canal. Cet espace sportif était laissé à l'abandon et ne permettait plus aucune pratique sportive.

Mme Nathalie Rosselot a géré l'ensemble du projet. Un terrain de tennis et un terrain multisports ont été créés. Ils sont accessibles gratuitement à toute la population trévenanaise.

Le coût de cette opération s'élève à 50 000 euros, une subvention de 10 000 euros a été attribuée par M Perrin, sénateur-maire du Territoire de Belfort.

Un règlement intérieur est applicable dans l'enceinte de cet espace et nous remercions tous les joueurs d'en prendre connaissance. Il est important que cet espace perdure et soit un lieu de rencontre agréable et respectueux de tous. La pratique sportive ne doit générer aucune nuisance pour le voisinage. Le règlement est affiché sur place et est aussi consultable en mairie.

Le plateau sportif est ouvert de 8 h à 22 h.

Le samedi 30 mai 2015 a eu lieu l'inauguration du plateau sportif, en présence de M Florian Bouquet, Président du Conseil Départemental, de la municipalité et de nombreux habitants.

Différentes activités furent organisées lors de cette journée : paintball, tournoi de football, animations tennistiques et expositions présentant les différentes sections de l'association sports-loisirs.

Nous tenons à remercier plus particulièrement M Tournoux, Président de sports loisirs et les membres de cette association pour leur soutien logistique et leur présence; MM Gouverne et Schaar pour l'encadrement de l'activité paint-ball et pour leur participation bénévole ainsi que M Petitdidier pour la fourniture de matériel de tennis et pour son implication lors de cette journée.

Cette journée a permis à la population de tous âges de se rencontrer, de s'affronter lors des tournois dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Une journée sportive sera organisée chaque année .





**Equipe gagnante du tournoi de football
Remise de la coupe par M le Maire**

JOURNEES CITOYENNES

NETTOYAGE DE L'ETANG

Une vingtaine de personnes s'est mobilisée pour réaliser différents travaux de nettoyage aux abords des étangs. Les pêcheurs et les habitants de la commune ont travaillé dans la bonne humeur.



FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Le 9 mai, un comité d'une dizaine de personnes a travaillé à l'aménagement du rond-point situé vers Intermarché et de nombreuses plantations ont envahi les différents espaces. Un fleurissement pérenne et concentré a été décidé par les membres de la commission fleurissement. Si vous voulez contribuer aux entretiens des différents espaces, n'hésitez pas à vous présenter au secrétariat de mairie ou à vous signaler auprès de M. Astier.



LES TRAVAUX

ROUTE DE DAMBENOIS

Travaux décidés et menés par la CAB pour permettre de collecter les eaux de ruissellement qui s'infiltraient dans le réseau d'eau pluviale et empêchait ainsi un fonctionnement optimal de la station d'épuration.

Des sources ont du être captées et différents problèmes sont apparus tout au long du chantier.

Ces travaux ont engendré de nombreux désagréments pour les riverains, les habitants et les commerces.

Ils ont entraîné également le report des travaux prévus au lotissement de l'emprunt jugés moins urgents par la CAB.



ROUTE DE VOURVENANS

Les travaux de sécurisation commenceront début du second semestre 2015. Un trottoir sera réalisé depuis la route de Yourvenans jusqu'au pont de l'autoroute. Le coût de cette opération s'élève à environ 90 000 euros. Les travaux seront réalisés par la société Roger Martin.

HOPITAL

Le Pôle logistique fonctionne depuis le mois de mars. Pour approvisionner les centres hospitaliers de Belfort, de Montbéliard et du Chênois, plus de 5000 repas sont actuellement préparés quotidiennement et huit tonnes de linge sont traitées. La pharmacie centrale est également opérationnelle.

Le Centre Hospitalier Nord Franche-Comté doit permettre de couvrir les besoins de toute la population de l'aire urbaine, soit environ 300 000 personnes. Il ouvrira au second semestre 2016 et comportera plus de 800 lits.

La construction de la crèche et d'un bâtiment accueillant l'internat a débuté cette année. Toutefois, ce centre hospitalier moderne et performant engendre de profondes mutations pour notre village.

Nous devons développer un service d'Etat civil. D'après les statistiques, plus de 4000 personnes naissent chaque année à Trévenans et environ mille personnes décéderont. Cette gestion entraîne la création de nouveaux postes de travail, d'une structure d'accueil mais aussi le développement d'un système informatique performant.

La desserte du pôle logistique, de l'hôpital par les transports en commun est encore à l'étude.

La circulation sera également plus dense, une réflexion globale s'impose.

L'ensemble des autorités politiques est à notre écoute et réfléchit aux différentes problématiques de gestion, de voirie. Notre commune ne peut bien évidemment absorber ces coûts et nous sommes donc en négociation avec la ville de Belfort, la CAB et PMA pour trouver des solutions de financement pérennes, pour disposer de personnels compétents, de ressources matérielles performantes et pour minimiser les nuisances occasionnées par l'ouverture du centre hospitalier.

STATION D'EPURATION

En fonctionnement depuis la fin d'année, la station d'épuration traite chaque jour les eaux usées de Trévenans, du pôle logistique et de Sévenans. Les raccordements de Bermont, Dorans et Châtenois-Les-Forges se feront dans les années à venir.

CURAGE DES FOSSES

VNF et la mairie ont commencé le curage des fossés, entre Dambenois et la rue du canal.

MANIFESTATIONS

REPAS DES ANCIENS : DIMANCHE 14 DECEMBRE 2014



Près d'une centaine de convives était présent pour le repas de Noël. Ce fut l'occasion de se retrouver, de partager un savoureux repas, de danser jusqu'en fin d'après-midi et d'applaudir également les prestations réalisées par le club de danse de Dorans.

Le prochain repas aura lieu le dimanche 6 décembre 2015.

Pour les personnes non présentes, un colis « alimentaire » a été distribué.

VŒUX DU MAIRE



Le 10 janvier, de nombreux habitants ont assisté à la présentation des vœux de M le Maire aux habitants de la commune de Trévenans.

Ce fut l'occasion de présenter les travaux pour l'année à venir et les enjeux liés à l'ouverture du centre hospitalier.

M Perrin, Sénateur-Maire, M Bouquet, Président du Conseil Départemental et M Rosselot, Vice-Président de la CAB étaient présents.



FOIRE AUX LIVRES : 1ER FEVRIER

De nombreux exposants étaient présents pour la première foire aux livres. Certains lecteurs ont trouvé leur bonheur parmi les livres d'histoires, les romans, les polars ou encore les livres jeunesse... Reste à souhaiter davantage de visiteurs pour l'édition 2016.



COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

Pour le 70^{ième} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, les anciens combattants, les membres du conseil municipal et les habitants présents se sont retrouvés au monument aux morts. M Barlogis , Maire de la commune et M Ziska, Président des anciens combattants ont rendu hommage aux différentes victimes.

Tout le monde s'est ensuite retrouvé à la salle municipale pour partager le verre de l'amitié.



FETE DE LA MUSIQUE, 21 JUIN

La fête de la musique a rassemblé dimanche en fin d'après-midi de nombreuses personnes venues écouter différents styles de musique, rock, swing, jazz...Quatre groupes ont animé cette fête et ont régalé les spectateurs. Red Dust, Last Tic Tac, The Colleagues ont interprété des standards du rock et de la variété et le big band du conservatoire de la CAB accompagné des danseurs venus spécialement de Besançon ont réalisé une fort belle prestation.

Nous remercions tous ces musiciens qui sont venus bénévolement et vous donnons rendez-vous l'année prochaine.



A L'ECOLE DE TREVENANS

AU BALLON D'ALSACE

Le 20 février 2015 les 3 classes de l'école ont découvert la neige au Ballon d'Alsace pour faire une balade en raquettes.

Le 20 février toutes les classes sont parties au Ballon d'Alsace (il y avait 1 heure de route en bus). Nous étions tous impatients de voir notre guide : nous on avait Nicolas.

Il nous a d'abord appris à mettre des raquettes puis nous avons commencé. On a marché très longtemps.

Lisa et Ilona

Doug était notre accompagnateur et nous a fait découvrir des empreintes, une fourmilière etc.... On a fini la journée en faisant des glissades.

Les CE1



Toute l'école est partie au Ballon d'Alsace où nous avons fait une randonnée en raquettes. Un animateur nous a montré comment mettre des raquettes.

Nous avons ensuite commencé notre randonnée dans la montagne : il y avait beaucoup de neige.

L'animateur nous a appris à descendre une pente. Il nous a aussi appris à faire un escalier dans la neige pour qu'on puisse monter dans une pente.

Nous avons vu des empreintes d'animaux, différents arbres et différentes flèches : il y avait des flèches rouges, bleues, vertes, en forme de triangles, ronds, carrés.

Nous avons marché pendant 2 heures ensuite nous sommes allés manger dans un chalet. Nous avons mangé et après nous avons du nettoyer la salle et ensuite nous sommes rentrés.

Eva et Ema



A LA PATINOIRE

Les élèves de CP/CE1 et CE1/CE2 sont allés durant 6 séances à la patinoire de Belfort.

Mardi 14 avril, c'était la deuxième séance à la patinoire.

Les rouges ont patiné avec les petites chaises : ils devaient se pousser.

Les bleus ont fait des tours avec les cerceaux ; ils devaient se tirer.

Maintenant on tombe moins souvent. Les CP



LE GALA DE PATINAGE

Les trois classes de l'école sont allées applaudir Méline et Lisa pour leur gala de patinage le jeudi 4 juin 2015.

Hier, nous sommes allés voir un gala de patinage. Nous avons vu des danses très belles.

On a vu Lisa et Méline qui patinaient en costume de Louis XIV.

La musique était forte et les costumes étaient très beaux.

Les CP

J'ai aimé le spectacle de Lisa et Méline : il était trop joli. La musique était forte mais jolie.

Roman

J'ai aimé les costumes et les patineurs. J'ai aimé la musique qui était belle.

Tom

DU SPORT...!

Début Mai, *Profession Sport* est venu à l'école pour expliquer aux enfants les bienfaits du sport. Chaque classe a participé à des activités sportives (relais, jeu collectif...).

Les élèves avaient un podomètre pour compter le nombre de pas réalisés durant l'activité.



AU MALSAUCY

En juin, les élèves de CM1/CM2 ont participé aux séances d'activités nautiques au Malsaucy. Cette année, ils ont dormi sur place pendant une nuit. Ils ont pu profiter des installations de la base nautique durant ces 2 jours pour faire du canoë, de la voile, du golf, du tir à l'arc...



LE SPECTACLE

Le vendredi 19 juin, les élèves de l'école ont présenté aux parents, à leurs amis et à leurs invités leur spectacle de fin d'année.

Les CP/CE1 ont présenté « Sacrés Petits Lapins », les CE1/CE2 l'histoire de la Grenouille et les CM1/CM2 « le secret de Kousudor ». Tout le monde était très intimidé mais aussi très impatient de monter sur scène. A la fin du spectacle, les CM1/CM2 sont allés chercher tous les autres élèves pour monter sur scène et se faire applaudir.

Pour prolonger cette fête, les parents d'élèves avaient ensuite prévu buvette et restauration



ACCUEIL PERISCOLAIRE



L'accueil périscolaire fonctionne tous les jours, matin, midi et soir à l'exception du mercredi après-midi.

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, différentes activités sont assurées ; cuisine, bricolage, sport, théâtre.....

Les enfants ont apprécié l'atelier cuisine et ont confectionné de nombreux gâteaux, aidés des animatrices de la structure périscolaire.

A compter de la rentrée 2015, l'accueil périscolaire se fera dans la petite salle communale, le temps de la construction du périscolaire. Les études sont en cours et nous espérons que cela sera opérationnel pour la rentrée 2017.

Le fonctionnement du périscolaire, l'encadrement de NAP représente un coût important pour la commune, de l'ordre de 35 000 euros par an.



SPORTS ET LOISIRS

SECTION CYCLISME

La reprise du vélo a eu lieu le dimanche 15 mars. Nous étions 16 cyclistes. Nous avons programmé une sortie sur 3 jours à coté de Gérardmer dans une maison d'hôte.



9 cyclistes, dont un invité venant du Vaucluse ont traversé 4 cols dans la même journée.

Les amis de Pierre du Vaucluse lui avaient dit que les Vosges étaient des cols usés...

Celle là, Pierre s'en souviendra longtemps...

On s'est baladé à pied autour du Lac de Gérardmer (6,5 Kms) , visité les cascades du Tendon et les épouses en ont profité pour faire les magasins de linge.

Le groupe de 16 personnes se retrouvait le soir autour d'une bonne table avec, comme à l'accoutumée, beaucoup de bonne humeur.

Les personnes qui désirent se joindre à nous peuvent me contacter :
Gilbert RABOLT au 03 84 29 46 71

AMICALE ANIMATION

Le 7 juin 2015, Vide Grenier à Trévenans

Beaucoup d'exposants, le soleil était au rendez vous et les visiteurs nombreux.



Dès le matin et de très bonne heure pour certains, les courageux ont profité de la fraîcheur matinale pour faire de bonnes affaires. Félicitations aux dirigeants, à tous les bénévoles de "Sports Loisirs" et même à certains conseillers municipaux pour l'organisation sans faille de cette manifestation...

*Buvette et restauration étaient assurées
par Sports Loisirs Trévenans
"Amicale Animation"*

SECTION ZUMBA



Les Mercredis de 19h30 à 20h45

Salle polyvalente « Espace de vie » derrière la mairie de Trévenans

Début des cours mercredi 2 septembre 2015

Cours durant les vacances scolaires (sauf juillet août et Noël)

Cours effectués par Marie, diplômée des métiers de la Forme

TARIFS POUR LA SAISON 2015-2016 :

- ◆ Adulte : 100 euros
- ◆ Adolescent 16 à 18 ans : 75 euros (de 16 à 18 ans révolus accompagnés d'un parent participant)

Permanences pour les inscriptions à la Mairie de TREVENANS :

- ◆ Samedi 29 août de 9h00 à 12h00
- ◆ Lundi 31 août de 18h00 à 20h00
- ◆ Mardi 8 septembre de 18h00 à 20h00

A l'inscription, joindre impérativement un certificat médical récent (moins de 3 mois) de non contre indication à la pratique du fitness, danse.

Une carte d'adhérent vous sera remise contre votre dossier complet.

ATTENTION ! aucune inscription ne sera prise lors des cours !

Vous vous présenterez avec votre carte d'adhérent et une séance d'essai est possible

Renseignements en mairie : 03 84 29 42 97

Nathalie ELSLANDER : 06 17 08 02 23

SECTION MARCHÉ

La sortie annuelle de la "Section Marche" s'est déroulée le Week-end de l'Ascension et sur 5 jours, à Autrans dans le Vercors....

Une météo mitigée : un peu de soleil et même de la neige sur les hauteurs. Départ d'Autrans à 1000m en direction du plateau de la Molière culminant à 1600m d'altitude, l'une des randonnées les plus emblématiques du secteur.

Ce plateau offre un panorama exceptionnel sur le mont blanc, la chaîne de Belledune et le massif de la Chartreuse.

Fin de la montée au point de vue de Charande à 1709m d'altitude.

Un autre groupe a choisi la visite de "la grotte de Choranche"

Après villars de Lans, au cœur des gorges de la Bourne, un univers féérique et un monde souterrain aux reflets d'émeraude et cristallin.



Le soir, tout le monde se retrouvait au centre de vacances "L'Escandille", (En patois du Vercors : Le premier rayon de soleil après la pluie) pour un moment de détente ; SPA, Piscine...

Après le repas, animations, films, jeux de boules, danses, etc... étaient proposés et pouvaient parfois se terminer fort tard.

Toujours dans la bonne humeur, malgré quelques averses, les marcheurs ont pu se défouler copieusement, les visiteurs ont profité des nombreux sites et point de vues qu'offrent cette belle région.

**Notez la date de notre marche gourmande le 20 septembre 2015.
Venez nous rejoindre pour les prochaines sorties**

Contact : Fernand TOURNOUX : 03 84 27 23 93 ou 06 83 25 71 79

CLUB DU 3^{ème} AGE ET L'ECHO DU FAHYS

Le club des aînés « l'Echo du Fays » a réalisé de multiples sorties cette année. Le 9 avril, pour fêter l'arrivée du printemps, nous sommes allés à Seveux et avons dégusté les grenouilles chez « Berthe ». En juin, pour clôturer le semestre, tous les membres du club se sont retrouvés pour un repas « friture » à la pizzeria « Le Capri » .

Vous pouvez rejoindre notre club à partir de 55 ans ainsi que notre chorale . Nous répétons tous les lundis à 15h30, à la salle communale.

Pour plus de renseignements, vous pouvez me contacter :

Mme Girardin au 03 84 58 06 27

ANNIVERSAIRE

Le 18 juin, la municipalité a eu le plaisir de fêter les 90 ans de Mme Bernadette COURTOT.

C'est entourée de son époux Joseph, ses enfants, ses petits-enfants et sa famille proche que Pierre BARLOGIS, maire et Nathalie ROSSELOT, adjointe, ont été reçus pour un moment convivial dans la maison natale de Mme COURTOT. Nous avons parlé du passé, de la famille et du futur en se donnant RDV pour d'autres anniversaires.



PORTRAIT

Madame Hennequin est "**assistante familiale**" famille d'accueil depuis 1997.

Elle était l'aînée d'une fratrie de 11 enfants et a vécu 6 mois en orphelinat. La cause des enfants lui tient particulièrement à cœur. Après avoir travaillé chez PSA et dans le commerce durant 11 ans, elle décida, en accord avec son mari de se consacrer à l'éducation d'enfants, métier qui est sa grande passion. Avant d'être autorisée à recevoir ces enfants, une enquête d'une durée de 6 mois fut menée et elle dut suivre 140 heures de formation.

Six enfants furent élevés par Mme Hennequin, 4 dès le début de leur vie et jusqu'à leur majorité, d'autres venus chez elle à l'âge de 13 ans. Elle a accueilli également des enfants de manière occasionnelle, le temps des vacances quand les autres familles d'accueil n'étaient pas disponibles.

Les années passées chez elle sont un tremplin pour la vie, il faut leur donner beaucoup, savoir ressentir un chagrin tout en les aidant à prendre le "bon chemin". Sa **joie** est de garder des liens avec ces enfants et de continuer à s'en occuper si le besoin s'en ressent.

Les enfants gardent "quelque chose" du vécu à Trévenans ! Ils ont toujours été bien accueillis par les enfants et petits-enfants du couple.

En 2017 ce sera la fin de l'agrément : Mme Hennequin prendra une retraite bien méritée avec des images de bonheur, des moments inoubliables et l'impression d'une vie bien remplie et consacrée à l'épanouissement des enfants.



**Bravo à vous
au nom des enfants : MERCI**

PLAN DE LUTTE CONTRE L'AMBROISIE



L'ETE EST LA... L'AMBROISIE AUSSI !



Originare d'Amérique du Nord, l'ambrosie est une plante sauvage déclarée **nuisible à la santé**. Elle prospère bientôt partout en France, y compris dans notre département et notre commune.

Son pollen libéré au moment de sa floraison en août/ septembre est responsable de nombreuses **réactions allergiques quelquefois graves** telles que rhinites, conjonctivites, trachéites, asthme, urticaire, eczéma...

La reconnaître :



*Débute sa pousse en mai-juin
sur les talus, chantiers,
berges de cours d'eau,
friches, terrains vagues,
champs cultivés ou en ja-*

*Croissance en juin-juillet
Aspect buissonnant
Feuilles très découpées jus-
qu'à la nervure
Hauteur 20 cm à 2 m*

*Floraison en août-septembre
Fructification en septembre-octobre
Fleurs jaunes à vert pâle en épis*

L'Etat a donc mis en place un « **Plan de lutte contre l'ambrosie** » qui consiste à informer les populations, faire de la prévention, inciter à la destruction de cette plante, ainsi qu'au respect de la réglementation. Pour organiser cette lutte au niveau local, la Préfecture a invité les conseils municipaux à désigner un « référent ambrosie » qui est chargé du suivi du dossier.

En matière de réglementation, tous les propriétaires ou locataires de terrains, de jardins, de parcelles agricoles cultivées ou en jachère, les gestionnaires de chantiers, les maires, chacun doit participer en informant la mairie de la localisation de cette plante.

Tous les propriétaires ou locataires ont ensuite **l'obligation de détruire cette plante** et d'en éviter la repousse ou la propagation (l'arrachage étant la méthode la plus efficace).

La localiser pour mieux lutter contre son développement, le rôle de tous : il est important de répertorier les lieux où prospère cette plante, et pour cela, nous avons besoin de vous. Nous remercions d'avance toutes les personnes qui l'identifient sur la commune de Trévenans de signaler sa présence en mairie, en précisant bien le lieu exact, et de remplir la fiche prévue à cet effet.

Plus d'informations sur cette plante :

Plusieurs sites internet sont consacrés à la lutte contre l'ambroisie : fredonfc.com, pollens.fr, ambroisie.info...et bien d'autres, tous très complets ; un dossier est également consultable en mairie pour les personnes qui ne peuvent accéder à internet.

SOUTIEN SCOLAIRE ET DROIT A LA FORMATION

Mme de Freitas organise des sessions de soutien scolaire le mercredi après-midi ou le vendredi après-midi. Une dizaine d'enfants participe à ce jour à cette action. Mme de Freitas s'occupe individuellement de chaque enfant et y consacre 5 à 6 heures par semaine.

Même si ce dispositif est totalement indépendant de l'école, les enseignantes ont constaté que l'aide apportée par Mme de Freitas avait un impact très positif sur l'apprentissage, la réussite et l'épanouissement de l'enfant. Elles ont apprécié la qualité du travail.

Merci à Mme de Freitas pour son investissement .

Ce dispositif sera reconduit à la rentrée prochaine.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser auprès du secrétariat de mairie, lequel vous mettra en relation avec Mme de Freitas.

Pour les personnes entre 16 et 25 ans et ayant quitté le système scolaire sans formation, le ministère de l'éducation nationale s'est engagé pour un droit au retour à la formation. Pour plus de renseignements, consultez le site « reviensteformer.gouv.fr ». Une conseillère répondra à toutes vos questions.

L'Onisep peut également répondre à de nombreuses interrogations.

Tu as des questions sur les filières de formation et les métiers ?
Les réponses sur mon orientation en ligne
mon orientation en ligne

Tu perds pied dans tes études ?
Parles-en à un(e) conseiller(ère) du lundi au vendredi au 0 800 1225 00
MA SECONDE CHANCE.FR

ACTIONS DIVERSES

Si des personnes veulent s'engager dans des actions bénévoles au sein de la commune, merci de les présenter en mairie pour que nous les étudions.

Si vous avez des idées pour améliorer le cadre de vie, les relations entre les habitants ou autres, n'hésitez pas à nous les soumettre.

INFORMATIONS DIVERSES

◆ **Recensement militaire**

Vous devez vous rendre à la mairie de votre domicile à partir du mois de votre 16ème anniversaire, muni du livret de famille et, en cas d'acquisition de la nationalité française, du document qui le stipule, d'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois ainsi que votre pièce d'identité. Le représentant légal du mineur peut également faire la démarche. Ce document vous sera demandé :

- ⇒ pour l'examen du permis de conduire
- ⇒ pour l'inscription au baccalauréat
- ⇒ pour l'inscription en facultés, etc

◆ **Inscription à l'école et au périscolaire**

Vous pouvez retirer des dossiers d'inscription auprès du secrétariat de mairie.

Pour inscrire votre ou vos enfants, vous devez au préalable vous présenter à la mairie de votre domicile.

Pour l'école, vous devez vous munir des documents suivants :

- ⇒ justificatif de domicile
- ⇒ livret de famille
- ⇒ carnet de santé pour vérifier les « vaccinations obligatoires » (produire un justificatif de contre-indication si les vaccinations obligatoires n'ont pas été réalisées)

◆ **Inscription au bus**

Le syndicat intercommunal Françoise Dolto met en place un ramassage scolaire à destination des enfants scolarisés en maternelle et accessible, si places disponibles, aux enfants scolarisés à l'école élémentaire. Pour toute inscription à ce service, certaines formalités sont à compléter en mairie.

◆ **Suppression de la location de la petite salle communale**

La petite salle communale ne sera plus mise en location à compter du juillet 2015. Elle est réservée à l'accueil périscolaire pour l'année 2015-2016, suite à la suppression de l'algéco qui accueillait actuellement cette structure.

◆ **Ramassage des monstres**

Ce service est assuré par la CAB. Vous devez appeler le 03 84 54 24 24 ou consulter le site www.agglo-belfort.fr

◆ **Ramassage des déchets verts**

Le ramassage des déchets verts n'est plus assuré par la commune, excepté pour les personnes n'ayant pas de véhicule ou ayant des difficultés à se déplacer.

◆ **Informations municipales**

Si vous souhaitez recevoir certaines informations, vous pouvez nous communiquer votre adresse mail à l'adresse suivante : mairie.trevenans@wanadoo.fr. Nous vous informerons des différentes manifestations, des travaux à venir...

◆ **Acte de vandalisme et respect des installations**

Il a été décidé de ne pas remplacer les jardinières de fleurs suite aux multiples actes de vandalisme commis. Le budget fleurissement représente une dépense importante.

Une réflexion est menée sur la sécurisation des différentes installations communales.

Merci également de respecter les règlements des différentes infrastructures et votre voisinage.



PERSONNEL COMMUNAL

La commune emploie sept personnes dont deux personnes à temps partiel.

Personnel administratif :

Martine HERMETET : budget, comptabilité, paye, élections, courriers

Stéphanie PESEUX : accueil du public, formalité carte d'identité, permis de construire, recensement militaire, attestation d'accueil, cimetière, courriers

Zeliha KAPCI : archivage, classement, tenue des registres, courriers, mise à jour du site internet

Personnel de service :

Nathalie BENDJADI : accompagnatrice des enfants prenant le bus pour se rendre à l'école maternelle et primaire, agent d'entretien locaux espace de vie et mairie, distribution du courrier

Bernadette BAVEREL : gestion de la traversée des enfants à l'école primaire, agent d'entretien locaux de l'école primaire, distribution du courrier

Personnel technique :

Denis BLETZACHER et Tristan PULEO : entretien des espaces verts, tonte, débroussaillage, déneigement, arrosage des fleurs, tous travaux divers d'entretien et de réparation : peinture, écopoints, cimetière...

CONSEIL MUNICIPAL

M Jean-Louis Moyon, présent sur la liste de M Barlogis lors des dernières élections municipales, rejoint le conseil municipal suite à la démission de Mme Jessica Chevallereau.

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h-12h

Du Mardi au Vendredi :
9h30-12h et 13h30-17h

Samedi : 9h-12h

Ecole élémentaire

03 84 27 24 02

Ecole maternelle

03 84 29 49 10

Accueil périscolaire

03 84 27 26 98

Déchetterie

Horaires d'ouverture du
15/10 au 15/04

Mardi au vendredi :

9h30-12h et 13h30-17h

Samedi : 9h-17h

Fermeture à 18h lors de
la période estivale

Numéros pratiques

Pompiers 18

SAMU 15

Gendarmerie 17

Appel d'urgence
européen 112

Médecin de garde 3966

Pharmacie de garde 3237

Mairie de Trévenans

3 rue du canal

03 84 29 42 97

mairie.trevenans@wanadoo.fr

www.trevenans.com

MANIFESTATIONS PREVUES

13 juillet

Bal populaire et Feu d'artifice, parking de la mairie, organisation Sports et Loisirs

20 septembre

Marche gourmande organisée par Sports-Loisirs

24 septembre

Atelier SCRAPBOOKING, salle d'honneur de la Mairie à partir de 19H30

Venez mettre en valeur vos photos en créant un mini album avec notre animatrice Andrée Grasset. Réservation en Mairie obligatoire avant le 11 septembre, 15 € la séance (matériel fourni)

Samedi 10 octobre

Octobre rose : différentes manifestations seront programmées (conférence, exposition...) dans le cadre de la campagne pour le dépistage du cancer du sein.

Dimanche 25 octobre

Bourse aux jouets (stand à réserver auprès du secrétariat de mairie)

Dimanche 6 décembre

Repas des anciens

Dimanches 6 et 13 décembre

Elections régionales